

D'EURALILLE

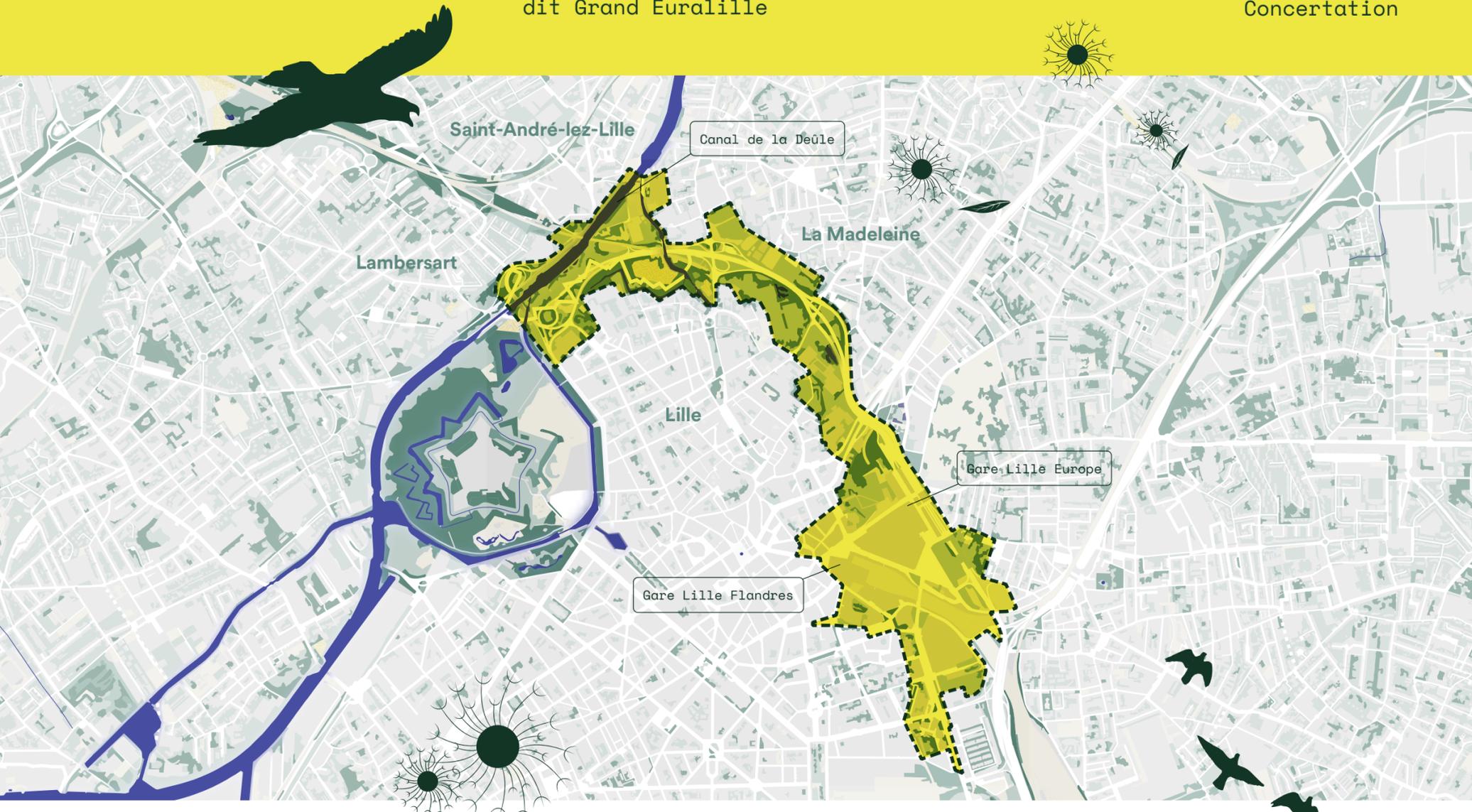
À LA

DEÛLE

dit Grand Euralille

Concertation

Journal
de la concertation
→ Automne 2023



ÉDITO

La Métropole Européenne de Lille est engagée dans une politique volontariste de diminution de son empreinte carbone traduite dans le Plan Climat Air Energie Territorial. Le projet d'Euralille à la Deûle, dit Grand Euralille, s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Situé en plein cœur de la métropole à la croisée des villes de Lille, La Madeleine, Saint-André-lez-Lille et Lambersart, le site d'Euralille à la Deûle constitue un territoire de projet exceptionnel de 200 hectares allant de la Citadelle au cœur du quartier des gares. C'est l'opportunité pour la Métropole de développer sur ce territoire, un projet d'infrastructure paysagère, hybridant nature en ville et développement urbain, vecteur d'identité et d'attractivité métropolitaines.

À l'issue d'une consultation, l'équipe menée par l'agence Ter a été retenue pour la qualité de sa démarche basée sur l'ambition d'un plan-guide du « vivant ». Ce travail sera nourri par le processus de concertation dont la première phase s'est tenue du 4 juillet au 1^{er} octobre 2022 et la phase 2 se déroulera du 15 novembre 2023 au 1^{er} mars 2024.*

Venez participer aux ateliers et permanences mis en place, partagez vos attentes pour le devenir de ce territoire.

Ensemble inventons la Métropole turquoise de demain!

Damien Castelain
Président de la Métropole
Européenne de Lille

LE TERRITOIRE DE PROJET D'EURALILLE À LA DEÛLE

Depuis 2017, la MEL et les villes de Lille, La Madeleine, Saint-André-lez-Lille et Lambersart mènent des études avec la SPL Euralille afin d'engager la métamorphose paysagère de ce territoire et constituer un arc vert connectant le cœur du quartier des gares à la Citadelle. L'objectif est ainsi de penser un projet paysager régulateur de climat qui offre des espaces de nature et de loisirs pour les métropolitains et les riverains, valorise les bords de Deûle et poursuit l'aménagement du cœur du quartier d'Euralille.

Un des points de départ est le développement progressif du réseau de transports en commun (bus et tramway) et des mobilités actives. Ces nouveaux aménagements donneront lieu à la transformation de l'autoroute urbaine en un boulevard apaisé. Ils permettront de créer un site traversable, de relier les espaces verts ensemble et ainsi de les rendre accessibles à tous.

Sur la base de ces ambitions, la MEL et les villes ont sélectionné l'équipe menée par l'agence Ter pour élaborer un plan-guide. L'élaboration du plan-guide se déroulera d'octobre 2023 à juin 2024 et sera nourrie par le processus de concertation*.

*cf. page 4

AUJOURD'HUI

Au cœur de la métropole lilloise, le territoire d'Euralille à la Deûle c'est à la fois :

Environ 200 hectares répartis sur 4 villes : Lille, La Madeleine, Saint-André-lez-Lille et Lambersart. Porte d'entrée des 4 villes, ce territoire s'étend de la Citadelle et des bords de Deûle jusqu'au pied des gares

Environ 100 hectares de vestiges de l'ancienne ceinture fortifiée
Un site témoin de l'histoire par la présence d'anciennes fortifications et d'éléments patrimoniaux méconnus qui s'imbriquent aux espaces végétalisés

Environ 65 hectares d'espaces végétalisés, 1/3 non accessibles au public

Un ensemble d'espaces verts et de délaissés porteur de continuités écologiques et de réserves de biodiversité dont une partie est non accessible au public

Environ 60 hectares d'espaces occupés par les infrastructures routières

Un site traversé par une autoroute urbaine : le boulevard Schuman et ses échangeurs qui constituent aujourd'hui une véritable coupure urbaine

1 quartier d'affaires, 16 000 salariés, 1 000 logements, 30 millions de voyageurs par an

Euralille, 3^e quartier d'affaires de France, épicerie de la mobilité (2 gares, réseaux de tramway, bus et métro) et lieu de vie d'ampleur métropolitaine (salles de concerts et d'exposition, parcs...)

Ça représente
quoi 200 hectares
à l'échelle de la
Métropole ?

200 hectares,
c'est presque 2 fois
la taille du parc de
la Citadelle (110 ha)

2022

avr. 2022

→ Sélection de 3 équipes concurrentes pour étudier le territoire et définir les fondamentaux

2023 / 2024

4 juill. au 1^{er} oct. 2022

→ Phase 1 de la concertation

août 2023

→ Sélection de l'équipe menée par l'agence Ter

oct. 2023 à juin 2024

→ Élaboration du plan-guide

nov. 2023 à mars 2024

→ Phase 2 de la concertation



LES AMBITIONS DU PROJET

La MEL et les 4 villes partenaires portent 3 ambitions fortes pour ce territoire en devenir. Ces ambitions sont le cahier des charges du projet qui se développera sur ce périmètre :

- Développer un projet paysager d'ensemble,** support de continuités écologiques et d'un rapport à la nature en ville au bénéfice des métropolitains et riverains
- Mettre en place une nouvelle offre de mobilité** articulée autour de la mutation de l'infrastructure routière incluant l'arrivée du tramway
- Accompagner le développement du territoire et la régénération urbaine**

LE PLAN-GUIDE D'EURAILLIE À LA DEÛLE ÇA SERA QUOI ?

Aujourd'hui, l'objectif est de mettre en œuvre ces grandes ambitions politiques et de les traduire en projet à travers un plan-guide.

Ce document définira les **grands principes d'aménagement à court, moyen et long terme.** Il permettra d'imaginer le futur de ce territoire en prenant en compte les projets en cours menés par la MEL et les villes et les changements climatiques, économiques, sociétaux...

Le plan-guide sera la base du projet et guidera les aménagements qui transformeront progressivement le territoire.

Concrètement ça veut dire quoi ?

Par exemple, le plan-guide se penchera sur la place des piétons et des cyclistes en proposant des itinéraires continus allant du quartier des gares jusqu'à la Deûle, il s'interrogera sur les usages des espaces délaissés, il réfléchira à la valorisation des espaces verts du territoire et à la protection de la biodiversité...

L'élaboration du plan-guide fait l'objet d'une concertation (cf. page 4).

UN PLAN-GUIDE DU VIVANT

UNE ÉQUIPE SELECTIONNÉE EN CHARGE DU PLAN-GUIDE

En août 2023, c'est l'équipe menée par l'agence Ter qui est retenue pour réaliser le plan-guide. L'équipe propose de répondre aux 3 ambitions fixées par la MEL et les villes par l'élaboration d'un plan-guide du vivant.

Cette équipe rassemble des experts avec des compétences multiples : paysagistes, écologues, urbanistes, architectes, bureaux d'études techniques, experts mobilité, experts environnement... Chacun apporte ses connaissances et expériences pour répondre à la complexité du projet et garantir sa faisabilité.

L'agence Ter s'est développée internationalement depuis environ 30 ans avec une approche singulière de l'urbain par le biais du paysage et du vivant. Présente sur le territoire métropolitain depuis 20 ans, l'agence a conçu des projets faisant écho à cette approche et lui permettant d'avoir une fine connaissance de la métropole. Elle a été également commissaire de l'exposition « Villes Vivantes : histoires de réconciliations entre ville et nature » qui s'est tenue au WAAO de septembre à novembre 2022.

L'URBANISME DU VIVANT

L'approche de l'équipe Ter repose sur un **nouvel urbanisme qui laisse une place primordiale au vivant et ses besoins : respirer, se nourrir, se mouvoir, s'épanouir, habiter/travailler.**

L'équipe menée par l'agence Ter propose :

- De s'appuyer sur les espaces verts et parcs déjà existants pour **développer une continuité paysagère allant de la Deûle au pied des gares.** Il s'agit de créer un **paysage régulateur de climat** en restaurant les sols, développant un paysage accueillant et bénéfique pour tous les êtres vivants (habitants, habitantes, espèces animales et végétales)
- De transformer le **périphérique en un boulevard apaisé et facilement traversable** grâce au passage du futur tramway, au développement des mobilités douces et des traversées entre les 4 villes

- **De poursuivre la dynamique de projets d'Euraille** au profit de la mixité programmatique, d'une vie de quartier intensifiée et en accompagnant le développement du réseau de transports en commun.
- L'intention de l'équipe Ter est de créer une **cohabitation, un voisinage entre humains et non-humains et créer des continuités territoriales.**



RESPIRER



SE NOURRIR



SE MOUVOIR



S'ÉPANOUIR



HABITER/TRAVAILLER

L'équipe Ter articule sa réflexion autour de l'**écosystème de l'arbre**, des bénéfices que celui-ci peut apporter avec une approche forestière (**réduction d'environ 5 degrés des températures de l'air à proximité**) tout en veillant à la complémentarité des essences végétales.

À ce stade, environ 20 000 arbres sont envisagés dans le cadre de ce projet.

Le projet propose pour l'humain une réflexion sur la place de l'agriculture locale, de sa production jusqu'à sa consommation.

Du côté faune, il défend le **besoin de retrouver une plaine fertile, propice à l'épanouissement des espèces animales**, en offrant ainsi un couvert et une diversité de milieux, de nourritures végétales, pour garantir l'amplitude de l'écosystème animal.

Le tramway sera un élément structurant qui permettra d'envisager la réduction du caractère autoroutier du boulevard périphérique pour le rendre plus apaisé et l'associer à d'autres modes de transport.

De cette proposition pourront **cohabiter des chemins de promenade, des pistes cyclables adaptées à toutes les vitesses, une offre de transports en commun et le boulevard apaisé.**

Ce voisinage génère de nouvelles interactions, coopérations et imaginaires. Le territoire sera traversable, d'Euraille jusqu'à la Deûle et de ville à ville.

Ces nouveaux parcours de promenade seront jalonnés d'usages et de fonctions à inventer (de contemplation, de jeux pour enfants ou sportives et conviviales, de biodiversité) et de possibles nouveaux équipements.

L'équipe Ter pose un regard sur l'habitat humain et non-humain. L'approche s'articulera autour des **principes du bioclimatisme** (orientations, maximisation de la pleine terre...), de **qualité des logements** (ventilation naturelle, organisation des pièces...), de **réversibilité de la programmation entre bureaux et logements, de modularité et d'évolutivité des logements.**

La réflexion se portera sur le **développement de la biodiversité** et proposera des habitats variés.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Connaissez-vous l'Île Derborence posée au cœur du parc Matisse ?

À 7 mètres au-dessus du sol, cet espace est inaccessible aux humains et constitue un refuge pour la flore et la faune qui s'y développe paisiblement. Par exemple, une espèce d'oiseau (le pouillot fitis) qui niche au sol a pu trouver un habitat caché en plein cœur de ville.



La canal de la Tortue, ça vous dit quelque chose ?

La Tortue est un petit cours d'eau qui longe les anciennes fortifications de Vauban passant par la Citadelle et le nord du Vieux-Lille. Aujourd'hui, la Tortue est principalement souterraine mais elle réapparaît à la plaine de la Poterne. Elle est visible depuis le pont au bout de la rue du Guet (Vieux-Lille) au niveau de l'entrée du Jardin écologique.

Savez-vous qu'il existe des traces des anciennes fortifications ?

Lille était entourée par un système de fortifications Vauban comme celles encore visibles à la Citadelle.

Ces fortifications ont été déconstruites et la zone est restée longtemps non-constructible (zone non-aedificandi ou glacis) avant d'accueillir le boulevard périphérique de Lille (boulevard Schuman).

Aujourd'hui, on devine encore quelques traces de ces anciennes fortifications dans le paysage. Par exemple, vous pouvez observer les demi-lunes (ouvrage en forme de V) en face de la porte de Roubaix dans le parc Matisse et en face de la porte de Gand, en suivant la promenade du Préfet.

CONCERTATION

La concertation menée dans le cadre du projet d'Euralille à la Deûle a été imaginée en deux phases afin de s'adapter au rythme du projet.

En effet, pendant que le dialogue compétitif se déroulait, la phase 1, dédiée à la découverte du territoire, s'est tenue du 4 juillet au 1er octobre 2022. La deuxième phase s'enclenchera dans le cadre de l'élaboration du plan-guide et se tiendra du 15 novembre 2023 au 1er mars 2024.

Un bilan de concertation global sera tiré à la fin de la seconde phase.



PHASE 1 À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Sous forme d'enquête, les participants étaient invités à découvrir ce périmètre aux multiples facettes à la fois urbain avec en son cœur le quartier d'Euralille, paysager avec ses espaces verts, les bords de Deûle, routier avec le boulevard Schuman et ses carrefours, historique avec les traces des anciens remparts.

Cette première phase était dédiée à l'appréhension de ce vaste territoire de 200 hectares environ et donnait des clés pour porter une première réflexion sur son devenir.

Durant cette phase 1: 533 personnes ont pris part au dispositif mis en place, 438 personnes se sont rendues à la maison du projet et 95 ont participé aux visites-ateliers et atelier en ligne.

Chaque participant a pu laisser sa ou ses contributions via une urne à la maison du projet, le registre en ligne de la MEL ou les registres papiers en mairies.

L'ensemble des supports de la phase 1 et les contributions sont consultables sur le site de la SPL Euralille : www.spl-euralille.fr/projets/deuralille-a-la-deule

PHASE 2 « ÉLABORATION DU PLAN-GUIDE » & SON CALENDRIER

Le temps de l'élaboration du plan-guide est venu. Les métropolitains sont invités à réfléchir et partager, avec l'équipe menée par l'agence Ter, les propositions qui alimenteront le plan-guide.

Afin de donner la parole à toutes et tous, plusieurs supports sont développés :

1.

Ateliers prévus autour des thématiques :
respirer, se nourrir, se mouvoir, s'épanouir, habiter/travailler

2.

Permanences dans l'espace public :
dans les villes partenaires et des temps de rencontre dédiés à échanger

3.

Registres disponibles
en ligne sur la plateforme de participation citoyenne de la MEL ou en papier dans les mairies de Lille, La Madeleine, Saint-André-lez-Lille et Lambersart.

Lors des ateliers et des permanences, chaque citoyen sera invité à donner son avis et pourra le déposer dans les registres mis à sa disposition. La concertation se déroulera du 15 novembre 2023 au 1er mars 2024 inclus.

VENEZ AVEC VOS ENFANTS AUX ATELIERS!

Un espace enfants est prévu avec la présence d'un animateur

PARTICIPEZ ET DONNEZ VOTRE AVIS!

Du 15 novembre 2023 au 1er mars 2024

Toutes les infos ici:



participation.lillemetropole.fr
Projet D'Euralille à la Deûle dit Grand Euralille
✉ concertation-ead@spl-euralille.fr